

## COUVERTURE CYBERSÉCURITÉ ET INTERVENTION EN CAS D'ATTEINTE À LA VIE PRIVÉE

Un nombre sans cesse croissant de professionnels utilisent la technologie pour communiquer avec leurs clients et fournir leurs services. L'une des conséquences de la télépratique est l'augmentation des réclamations d'assurance relatives à la cybersécurité, notamment celles liées aux rançongiciels, au piratage psychologique et autres cyberattaques.

BMS recommande aux professionnels chargés de la conservation et de la protection des renseignements confidentiels d'envisager de souscrire une assurance Cybersécurité et responsabilité civile relative à la protection des renseignements personnels pour faire face à l'augmentation de leur risque et de leur exposition.

Si vous ou votre entreprise êtes confrontés à un cyberincident, cette police vous donne accès, en plus de la couverture, à une équipe d'intervention en cas de violation qui vous aidera à mettre en place les services d'enquête et d'intervention nécessaires, notamment en informant les personnes concernées.

### Voici quelques exemples de situations dans lesquelles une police Cybersécurité et responsabilité civile relative à la protection des renseignements personnels peut être utile :

Vous ouvrez une pièce jointe dans un courriel provenant de ce que vous pensez être une source fiable. La pièce jointe télécharge un logiciel malveillant sur votre ordinateur, exposant vos mots de passe, profils de clients et autres données de nature délicate.

Vous vous dirigez vers votre voiture avec un dossier de documents contenant des renseignements personnels sur vos clients et un coup de vent emporte les documents, sans aucune chance de les récupérer. Même si les fichiers n'ont pas été distribués sous forme numérique, il y a eu brèche dans la protection de renseignements confidentiels.

Un usurpateur se faisant passer pour votre supérieur vous envoie un courriel vous demandant un mot de passe. Vous lui fournissez l'information et lui donnez ainsi accès à votre réseau.

### Instruction frauduleuse (ajout facultatif à la police) :

Vous recevez un courriel d'un prétendu fournisseur vous informant que ses informations de virement électronique ont changé. Vous mettez à jour les informations et effectuez les paiements, puis vous apprenez par la suite du véritable fournisseur qu'il n'a reçu aucun virement.

*Cette brochure est un résumé de la couverture et n'est donnée qu'à titre d'information. Les termes et conditions complets de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrits dans le libellé de la police, dont un exemplaire peut être obtenu auprès de BMS Canada Risques Services Ltd. (BMS).*

### Faits saillants de la couverture

#### Les services d'intervention en cas d'atteinte à la vie privée

|   |  |
|---|--|
| Aspects juridiques, médico-légaux et relations publiques/gestion de crise | 250 000 \$   |
| Personnes notifiées   | 5 000 (par individuelle)<br>100 000 (par entreprise) |

#### Limite totale de la police

1 000 000 \$

#### Dommages subis par l'assuré

|                                   |            |
|-----------------------------------|------------|
| La perte d'exploitation           | 25 000 \$  |
| Cyberextorsion                    | 100 000 \$ |
| Coûts de récupération des données | 100 000 \$ |

#### Responsabilité

|   |              |
|---|--------------|
| Responsabilité relative aux données et au réseau          | 1 000 000 \$ |
| Défense et pénalités en matière réglementaire             | 250 000 \$   |
| Amendes, frais et coûts liés aux cartes de paiement (PCI) | 1 000 000 \$ |
| Responsabilité visant les médias                          | 1 000 000 \$ |

#### Criminalité informatique (optionnel)

##### Instruction frauduleuse

##### Fraude par transfert de fonds

L'avenant Instructions frauduleuses couvre les pertes résultant directement du fait que l'assuré a transféré, payé ou livré des fonds à la suite d'instructions frauduleuses.

|   |            |
|---|------------|
| Fraude en matière de télécommunications | 100 000 \$ |
|---|------------|

#### Récompense criminelle

|   |           |
|---|-----------|
| Couverture de récompense pour les criminels | 25 000 \$ |
|---|-----------|

#### Franchises

|                     |          |
|---------------------|----------|
| Chaque incident     | 1 000 \$ |
| Personnes notifiées | 100      |

### Comment présenter une demande

Veillez contacter BMS ou visiter le site [www.cca-insurance.bmsgroup.com](http://www.cca-insurance.bmsgroup.com) pour souscrire une couverture.

#### BMS Canada Services de Risques Ltée (BMS)

825 voies Exhibition, bureau 209 Ottawa, ON K1S 5J3

Sans Frais: 1-855-318-6558

Courriel: [cca.insurance@bmsgroup.com](mailto:cca.insurance@bmsgroup.com)

Site web: [www.cca-insurance.bmsgroup.com](http://www.cca-insurance.bmsgroup.com)